

«Le point de vue de l'Église sur la pédophilie change»

Bernard Barsi était l'invité hier matin du Press Club, où il s'est exprimé sur les sujets d'actualité touchant aux valeurs de l'Église en Principauté et dans le monde

Pendant plus d'une heure hier matin face au Press Club, au cœur de la Maison diocésaine, l'archevêque de Monaco a répondu à toutes les questions portant sur la pédophilie, l'interruption volontaire de grossesse, le mariage des prêtres ou encore le travail du dimanche. M^{gr} Barsi annonce au passage qu'il attend le nom de son successeur dans les prochains mois.

Vous étiez au Vatican la semaine dernière pour le sommet consacré à la pédophilie. Que faut-il en retenir ?

L'objectif était de prendre conscience du problème de la pédophilie dans le monde et dans l'Église. J'ai été frappé que des représentants de certains pays d'Afrique ou d'Asie disent « chez nous, ça n'existe pas, c'est un problème d'Occidentaux ». Au cours des discussions, les choses ont évolué. Notamment par l'écoute de témoignages de victimes. Le fait de mettre les victimes au centre change la perspective. Le pape a assisté à tous les débats, il a écouté, pris des notes, laissant une grande liberté. Nous attendons aujourd'hui des décisions concrètes. Il ne peut pas y avoir de pitié pour les coupables prédateurs qui doivent être écartés. Et surtout, il faut aider les victimes, blessées dans leurs corps et leur âme, à se reconstruire. Avant, il fallait sauver l'institution, en cachant le problème pour éviter le scandale. Aujourd'hui, la perspective est nouvelle.

C'est un point de basculement

dans l'Église ?

Je le crois. Le but était de nous faire prendre conscience, au regard notamment de chiffres épouvantables. Aux États-Unis par exemple, 700 000 enfants sont victimes de violences chaque année. Le pape a annoncé une simplification dans les procédures pour aider les évêques face à ces problèmes. Nous avons besoin d'une marche à suivre, je ne suis pas enquêteur judiciaire. Et il nous a été demandé que dans chaque diocèse, une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes soit en place. Nous allons réfléchir à la façon de la mettre en place et la faire connaître, bien que je n'aie jamais été confronté à un problème de ce genre en Principauté.

En janvier dernier, pourquoi avoir accompagné une délégation de conseillers nationaux au Vatican ?

Nous en avons parlé avec le président, Stéphane Valeri, car d'autres régions ou pays ont effectué des voyages d'études avec des élus au Vatican, pour découvrir comment fonctionne le Saint-Siège. C'est ce que nous avons pu faire pendant deux jours à Rome, avec de bons moments

de dialogue. Ainsi qu'une rencontre avec le pape, que j'avais souhaitée, qui a été un moment très fort

d'émotions, de joie.

Cette visite au Vatican était-elle pour vous une façon de remettre l'Église au sein de la vie politique locale ?

Non, ma volonté était de faire découvrir ce qu'est le Saint-Siège.



L'archevêque de Monaco a répondu aux membres du Monaco Press Club, au cours d'une rencontre hier matin organisée à la maison diocésaine. (Photo WSM/Colman)

Au cours de ce déplacement, les conseillers nationaux et moi-même avons appris à nous connaître et nous nous sommes mieux appréciés, dans nos différences et le respect de chacun.

Justement, le Conseil national étudie actuellement plusieurs textes qui touchent à la famille. Sur le contrat de vie commune par exemple, quel est votre point de vue ?

J'ai une position beaucoup plus large, en disant qu'il ne doit pas se limiter à deux hommes, deux femmes, un homme ou une femme qui vivent ensemble. Mais qu'il doit être élargi à d'autres catégories, un frère et une sœur par exemple.

Concernant l'interruption volontaire de grossesse, vous demeurez sur vos positions ?

Pour une femme, un avortement est une épreuve, ce n'est pas banal. Aujourd'hui, elle pourrait être punie par la loi, d'une peine de prison. Est-ce le meilleur remède ? Je ne pense pas. Qu'on sanctionne ceux qui ont provoqué l'avortement, mais pour la femme il faut trouver d'autres moyens. En somme, je dis que l'on peut dépenaliser pour la femme, pas les praticiens. Même si certains pensent que je cède du terrain...

Que ce soit une étape vers la légalisation de l'avortement ?

Si on venait à légaliser, on toucherait alors à la constitution du pays et à l'article 9, qui prévoit que la religion catholique est

religion d'État. Ce ne serait plus possible. Nous irions vers un changement de régime politique. On passerait d'une monarchie de droit divin à une monarchie constitutionnelle. Récemment, j'ai lu que le Parlement en Andorre se posait la même question. Le pape a réagi très violemment en disant que si le pays légalisait l'avortement, alors l'évêque d'Urgell (co-prince d'Andorre avec le président français) se retirerait. Il faut savoir où on va. Je ne crois pas que ce soit un risque en Principauté, même s'il y a quelques ultras. Certains diront que c'est hypocrite car des femmes monégasques vont à Nice pratiquer un avortement remboursé par les Caisses sociales. Mais on ne va pas construire un mur de Berlin autour de la Principauté !

Toujours dans un registre familial, quel est votre avis sur le mariage des prêtres ?

Chez les chrétiens d'Orient, les prêtres peuvent se marier. Et des hommes mariés peuvent être ordonnés prêtres. Si on prenait cette décision, en Occident, ça ne me troublerait pas. Mais cela changerait beaucoup de choses dans la vie de l'Église. Les prêtres ont par essence une grande liberté pour être nommés dans le monde entier. Ce ne serait pas la même chose s'ils avaient une femme et des enfants.

Autre sujet de l'actualité monégasque, la légalisation du travail du dimanche. Vous demeurez farouchement opposé ?

Ma position, qui est celle de l'Église, remonte à la Bible, qui dit que Dieu, le septième jour, s'est reposé. C'est une tradition. Je veux que l'on réserve un peu de temps pour l'homme, son repos, sa vie personnelle. Le dimanche est un jour qui permet à la famille de se retrouver. Je ne suis pas favorable à une société qui travaille sept jours sur sept.

Vous êtes en poste depuis près de vingt ans en Principauté, songez-vous à la retraite ?

Comme le veut la tradition des évêques, j'ai envoyé ma lettre de renonciation en août 2017 quand j'ai atteint l'âge de 75 ans. J'ai été prolongé de deux ans et mon successeur devrait être nommé dans les prochains mois. Le nonce doit proposer une liste de trois noms au pape qui fera son choix. Même si cette étape est sous le sceau du secret pontifical, je crois savoir que ça n'avance pas très vite. Vous risquez de me garder encore un peu ! (rires) Ce qui ne me gêne pas car je suis très attaché à Monaco, mais je commence à sentir la fatigue et je souhaiterais que ça ne traîne pas trop, pour le bien du diocèse.

CEDRIC VERANY
cverany@monacomatin.mc



Bernard Barsi a confirmé hier qu'il prendrait sa retraite dans les prochains mois. (Photo WSM/Colman)